

L'ART MENAGER

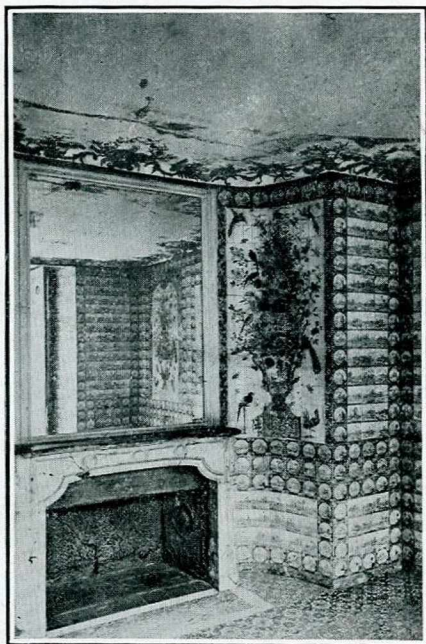
PRIX
4 frs



J U N
1 9 3 1



MUSEE ULTIMHEAT®
ULTIMHEAT® MUSEUM



Un coin de la salle de bains de la reine Marie-Antoinette à Trianon.

Salles de bains

L'HISTOIRE — tout nous le prouve — n'est qu'un perpétuel recommencement. Le bain quotidien, que les hygiénistes, à force de lutte, commencent d'implanter dans les mœurs du « Français moyen » était la règle commune chez les Anciens. Les Grecs, et ils tenaient eux-mêmes l'usage du bain des Asiatiques, sacrifiaient à cette coutume, et il n'était pas de pauvre, pas de chevrier qui ne se plongeait dans l'onde pure avant le repas du soir. D'ailleurs, ils ôtèrent bientôt au bain son simple caractère utilitaire, et le considèrent, en le faisant précéder d'exercices physiques et suivre d'onctions d'huiles odoriférantes, comme un agréable délassément.

Les Romains, dès Pompée (il y a quelque deux mille ans), eurent des bains publics, et les thermes grandioses, bâtis un peu plus tard, nous renseignent suffisamment sur l'importance que les maîtres du monde accordaient aux soins de leur corps. Rome n'eut d'ailleurs pas le privilège de ces établissements, et les Romains, grands constructeurs, en bâtirent également, en Gaule particulièrement, là où ils découvrirent des sources thermales : Vichy, le Mont-Dore, Aix-en-Provence, Saintes, Lillebonne, Fréjus nous en offrent des exemples. On se baignait alors après la huitième heure, c'est-à-dire avant le repas du soir, mais bientôt, le nombre de bains, limité d'abord à un par jour, atteint cinq ou six. L'empereur Commode allait même jusqu'à y prendre ses repas.

Après la chute de l'Empire romain, l'usage du bain, en Gaule, ne fut pas aussi général qu'en Orient. Quelques couvents, néanmoins, comprenaient des salles de bains destinées aux pauvres. Les croisades, où l'Orient se mêla à l'Occident, remirent les bains en honneur. Celui-ci faisait partie des cérémonies préparatoires auxquelles était soumis le Seigneur avant d'être armé chevalier. Des maisons de bains ou « étuves » furent créées à Paris, et Saint-Louis réunit en un corps, ayant des statuts et des attributions multiples, les « estuvers » ou « estuveurs ». En particulier, ces derniers devaient, sous peine d'une amende de 10 sous parisis, prévenir l'autorité de toutes les « mesprensures » dont ils pouvaient avoir connaissance. Fidèlement exécutées jusqu'à Louis XI, ces mesures ne tardèrent pas à tomber en désuétude, et les établissements de bains, sans atteindre la renommée orgiaque des derniers temps de la décadence romaine, devinrent des maisons de rendez-vous clandestins, à un tel point que le prédicateur Maillard pouvait, vers 1500, donner en chaire à ses ouailles l'avis suivant : « Mesdames, n'allez pas aux étuves, et n'y faites pas ce que vous savez. »

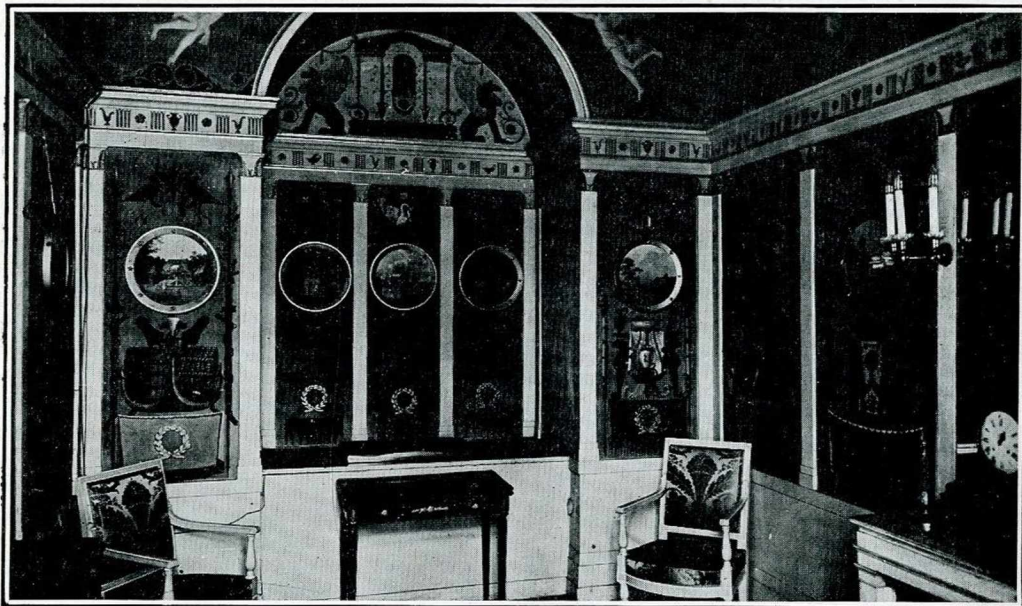
En 1761, un nommé Poithevain obtint, par lettres patentes, l'autorisation d'élever sur la Seine, près du Pont-Royal, un établissement de bains, dans le genre de ceux qui existaient encore ces dernières années.

Suite page 287.

impériales et royales

par Jean ROGALIER

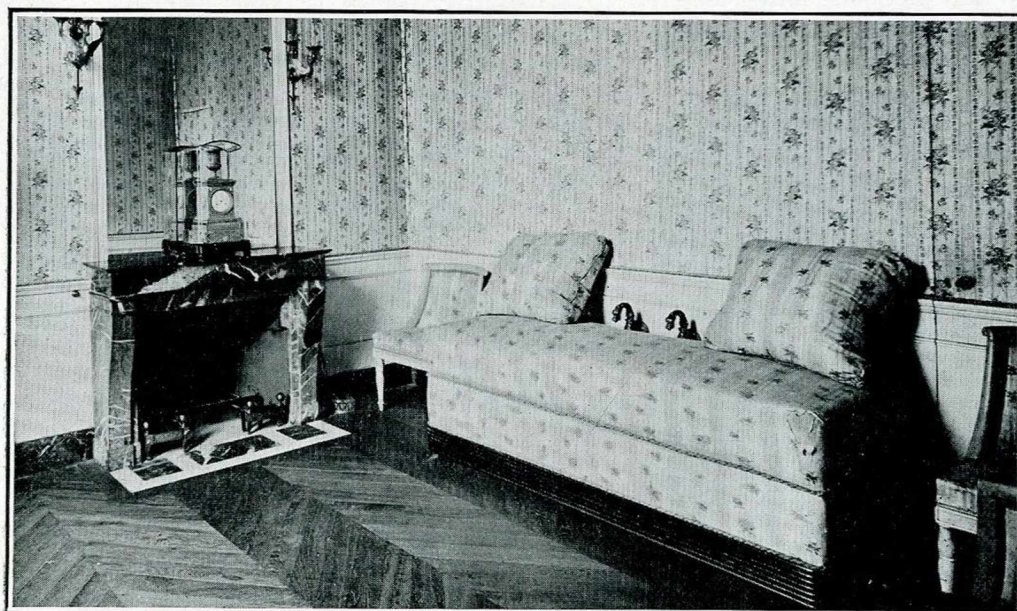
Salle de bains
de Napoléon I^{er}
à Fontainebleau.



Si les bains furent fort à l'honneur dans l'Antiquité asiatique, grecque et romaine, ils le furent beaucoup moins en France dans les époques qui suivirent, et il faut avouer que, même aux époques les plus brillantes de notre histoire, les grands eux-mêmes en usaient peu. Notre confrère, M. Paul Reboux, dans une très attachante étude sur le siècle de Louis XIV, paraissant actuellement, peut, sans s'écarter de la vérité, nous décrire la marche paisible de parasites, égarés hors de

la retraite des perruques. Néanmoins, on peut voir encore actuellement à Versailles, dans un réduit condamné au public,

les vestiges de la baignoire en cuivre de Louis XIV; d'autre part, nous reproduisons quelques photos de salles de bains ayant abrité les ablutions de têtes couronnées : celle de Marie-Antoinette à Trianon, ci-dessus celle de Napoléon à Fontainebleau, ci-contre, celle de Napoléon à Versailles. Dans cette dernière, la baignoire est dissimulée sous un divan qui bascule.



Salle de bains
de Napoléon I^{er}
à la Malmaison.

Suite de la page 255

Les bains dans l'histoire

Le nombre des baignoires publiques crût rapidement à partir de la Révolution, qui supprima les privilèges accordés aux « maîtres-barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes »; de 500 en 1816, il atteint 1.000 en 1830 et 2.500 en 1840. De plus, dès 1819, s'introduisit, venu d'Allemagne, l'usage des bains portés à domicile.

Si de nos jours ce nombre s'est considérablement accru, si, de plus en plus, la salle de bains tend à être prévue dans l'appartement moderne, s'il n'y a plus de petites villes de province qui ne possèdent au moins un établissement municipal de bains-douches, on n'en est pas moins frappé du contraste que présentent avec les luxueux thermes romains ou orientaux, nos bains modernes. Et, au sortir du bain, pour la plupart des gens, point de lit de repos, point de massage, point de friction, point d'essence précieuse... Et encore, ces raffinements ne sont-ils pas indispensables, et s'accorderaient-ils mal avec le rythme accéléré de notre vie, mais — et c'est là la triste vérité dont nous ne pouvons nous enorgueillir — le sentiment populaire est bien loin de valoir, à l'égard de l'utilité et de l'agrément du bain, celui du plus pauvre Hellène, ou du plus humble citoyen de la Rome Antique.

Jean ROGALIER.